



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

-----ooo0ooo-----
DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES (DPAF)

-----ooo0ooo-----
PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL AU BÉNIN (ProCaR)

-----ooo0ooo-----
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU MARAICHAGE-PHASE D'EXTENSION (PADMAR-E)

-----ooo0ooo-----
05 BP : 504 COTONOU Tél : (229) 21 35 22 61, 61 65 62 28 ; FAX : (229) 21 35 22 89 ; E-mail : procarbenin@gmail.com ; procar@procarbenin.org

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Recrutement de six (06) prestataires spécialisés en maraichage en appui aux communes d'intervention du PADMAR-E

Référence du marché : **BEN-2000000882-0090-CS-ICS 2024/PI-PADMAR_97851**

N° *775*.../2024/ProCaR/C/RAF/CH-PADMAR-E/RPM

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du PADMAR-E non objecté par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) le 16 octobre 2024 sur la plateforme OPEN.
2. La République du Bénin représentée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, a obtenu un crédit du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), pour le financement partiel de la phase d'extension du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR-E) du Programme Cadre des Interventions du FIDA en Milieu Rural au Bénin (ProCaR). Le ProCaR a l'intention d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des marchés de prestations intellectuelles pour le recrutement de six (06) prestataires spécialisés en maraichage en appui aux communes d'intervention du PADMAR-E.
3. Les prestations consistent à :
 - ✓ appuyer les Unités Régionales d'Appui (URA) dans l'appui et le suivi de proximité des activités des bénéficiaires du projet dans ces Commune d'intervention.
 - ✓ assurer sous l'autorité de la Cheffe projet PADMAR-E et sous la supervision des Responsables des Unités Régionales d'Appui (URA) des Zones Sud (Bohicon) et Nord (Parakou), la gestion du projet au niveau de ces Communes d'affectation, et servir d'interface entre les autres acteurs de la filière sur le terrain et l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

4. Le délai de réalisation de la prestation est de douze (12) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs et une copie du Certificat d'Identification Personnelle (CIP) en cours de validité). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont reçues, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires, la procédure en vue de compléter la liste.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
7. Le classement sur la liste restreinte sera fait sur la base de l'analyse des curricula vitae des candidats. Les candidats ayant présenté les meilleurs curriculums c'est-à-dire les candidats les plus qualifiés sur la base des expériences acquises et du nombre de prestations analogues seront classés premiers et invités à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ces derniers, les candidats classés aux meilleurs rangs suivants seront invités à leur son tour à la négociation et ainsi de suite.

L'autorité contractante exigera, la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	[25]	Avoir un BAC+3 en agronomie option production végétale, ou une licence en sociologie de Développement ou en géographie, ou en aménagement hydroagricole. <i>(25 points)</i> 0 point si le diplôme (copie légalisée) n'est pas fournie	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de premières expériences du consultant dans le domaine de l'étude	[30]	*Disposer d'au moins trois (3) années d'expériences dans le domaine agricole (à raison de 5 points par année d'expérience) soit 15 points 0 pt pour expérience non prouvée *Disposer de trois (3) années d'expériences professionnelles dans les projets de	Copies légalisées des attestations de travail ou ou de prestation ou de bonne fin d'exécution ou preuves d'expériences correspondantes

		développement dans l'appui-conseil et accompagnement des producteurs individuels ou en coopérative <i>(à raison de 5 points par année d'expériences) soit 15 points</i> <i>0 pt pour expérience non prouvée</i>	
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	[45]	Avoir réalisé au moins trois (03) prestations similaires d'appui conseils ou accompagnement dans le domaine agricole pour les projets/programmes de développement agricole <i>(à raison de 15 points par prestation similaire justifiée)</i> <i>0 pt pour expérience non prouvée</i>	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
Point total	100s		

NB : Le prestataire doit être âgé de 40 ans au maximum au 31 décembre 2024.

9.

La note minimale requise pour être présélectionné est *de 70 sur 100 points*.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le candidat ayant réalisé plus de prestations spécifiques sera privilégié.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du ProCaR/Cellule passation des marchés du ProCaR, sis à Agonkanmey (GODOMEY), route de l'IITA, Tél (+229) 21 35 22 89/61 65 62 28 ; Email : procarbenin@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection audit Secrétariat, les jours ouvrables aux heures suivantes : 08 heures 00 à 12 heures 00 et de 14 heures 00 à 17 heures 00 (heure locale : GMT+1).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et précisant, le cas échéant, la mission pour laquelle ce dernier candidate.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 27/12/2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat du ProCaR/Cellule passation des marchés du ProCaR au 1^{er} étage, sis à Agonkanmey (GODOMEY), route de l'IITA, Tél (+229) 21 35 22 89/61 65 62 28.

12. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique de l'original scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat du ProCaR/Cellule passation des marchés du ProCaR, au 1^{er} étage, sis à Agonkanmey (GODOMEY), route de l'IITA au plus tard le 15/01/2025 à 10 heures 00 (GMT+1).** *Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.* Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus

indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de réunion du ProCaR sis au 1^{er} étage à 10 h 30 minutes** (heure locale de Cotonou, GMT+1).

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Responsable Passation des Marchés ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de la présente manifestation d'intérêt pour des actes ou décisions leur créant de préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé au Secrétariat du ProCaR.

Ce recours doit invoquer la violation de la réglementation des marchés publics dénoncée.

Ce recours doit être exercé dans les trois (03) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou soit au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive du Coordonnateur du ProCaR.

La décision du Coordonnateur du ProCaR doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de satisfaction suite à la réponse donnée à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse du Coordonnateur du ProCaR ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Une copie du recours adressé à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics est notifiée au Coordonnateur du ProCaR pour ampliation.

Godomey, le...05/12/2024



Le Coordonnateur du ProCaR

Dr Ir Sikirou Alabi OLOULOTAN

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Pour consultant individuel)

[insérer Nom du Candidat]

[Lieu et date]

A

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant
de l'autorité Contractante/structure
déconcentrée]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure
déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;
- 4) etc.

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature du consultant)